SIMULATION IP – ORDONNANCES MÉDICALES	*info du patient ici*

☐ **ALLERGIES :** ☐ **AUCUNE ALLERGIES**

_____

_____

_____

_____

_____

L'HÔPITAL N'EST PAS RESPONSABLE DES ORDONNANCES NON SIGNÉES

Si la durée n'est pas précisée, les ordonnances seront D/C

Après 24 h :	Anticoagulants, antinéoplastiques
Après 48 h :	Inhalothérapie
Après 72 h :	Parentéraux (incluant héparine I.V. et S.C.)
Après 7 jours :	Narcotiques, antibiotiques et corticostéroïdes (autres que parentéraux ; nutrition parentérale et sédatifs érythropoïetine S.C.)
Après 30 jours :	Tous les médicaments pour ancien combattants
Après 365 jours :	Tous les autres médicaments (incluant insuline S.C. et I.P. et antiretroviraux pour VIH)

****L'ARRÊT SERA MIS EN VIGUEUR À 14 H 00 SUIVANT L'ÉCHÉANCE, SAUF POUR LES ANTICOAGULANTS ORAUX.**

Utiliser un crayon à bille, presser fermement

✓	DATE	HEURE	ORDONNANCES MÉDICALES	DURÉE DU TRAITEMENT	SUIVI

TOUT ORDRE VERBAL ET TÉLÉPHONIQUE DOIT ÊTRE CONTRESIGNÉ